

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR  
LA HUITIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'UICN**

Nairobi, Kenya, septembre 1963

**39. Résolution sur le Parc national marin du SOUDAN**

La **8e** Assemblée Générale de l'UICN réunie à Nairobi en 1963 se félicite de la proposition du Gouvernement du Soudan de créer un Parc national marin sur les bords de la Mer Rouge dans l'esprit de la Recommandation no 15 de la Première Conférence Mondiale sur les Parcs Nationaux.